



Comité Départemental du Pas de Calais De Tennis de Table

CHAMPIONNAT JEUNES DU PAS-DE-CALAIS

1) PRÉSENTATION

Le Championnat Jeunes est une compétition par équipes particulièrement adaptée pour les Jeunes ne pouvant participer au Championnat Adultes ou qui n'y sont pas encore préparés.

Pour entretenir leur motivation, les enfants ont besoin de compétitions et de se confronter à d'autres Jeunes de même niveau sportif. Ils doivent élargir leurs horizons, ils ont besoin de diversité.

Pour les Accompagnateurs et Parents, il est aussi très intéressant qu'ils rencontrent d'autres bénévoles de Club et enrichissent leurs connaissances du milieu Associatif.

2) FONCTIONNEMENT

❖ 2-1 LIEN AVEC LE CHAMPIONNAT ADULTES

Le championnat des Jeunes est déconnecté par rapport à celui des Adultes, mais il est **INTERDIT** de faire participer un jeune Joueur/Joueuse, à plus d'une rencontre de Championnat **par journée de même date.**

Ex : Un Joueur peut jouer le samedi 19 septembre en Championnat Jeune et le dimanche 20 septembre en Championnat Adulte.

❖ 2-2 CATEGORIES ET CLASSEMENTS

A) Catégories :

Ce Championnat est ouvert aux Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Garçons et Filles sous certaines conditions de classement.

B) Divisions et Classements :

- 3 DIVISIONS : J3 - J2 - J1 :

J3 → Catégories Poussins / Benjamins / Minimes / Cadets* – F/G, ayant **moins de 530 points**
***Attention 1 équipe ne peut comporter qu'un seul Cadet F/G**

J2 → Catégories Poussins / Benjamins / Minimes / Cadets – F/G, ayant **moins de 600 points**

J1 → Catégories Benjamins / Minimes / Cadets – F/G, ayant **moins de 650 points**
Poussins F/G aucune limite de point (ils ne sont pas autorisés à participer au Championnat Adultes)

POUR LES 3 DIVISIONS,

❖ 2-3 INSCRIPTION DES ÉQUIPES

Les Divisions sont numérotées dans l'ordre croissant à partir de la **J3 puis J2 et J1.**

❖ **2-4 LE CALENDRIER SAISON 2026/2027 – LES POULES – LES PHASES :**

A) LE CALENDRIER :

Phase 1

J1-19/09/2026
J2-03/10/2026
J3-17/10/2026
J4-07/11/2026
J5-21/11/2026
J6-05/12/2026
J7-12/12/2027

Phase 2

J1-16/01/2027
J2-23/01/2027
J3-06/02/2027
J4-14/03/2027
J5-10/04/2027
J6-22/05/2027
J7-29/05/2027

B) LES POULES

Les équipes seront réparties en Poules géographiques.

Les Poules peuvent être composées de **4 à 8 équipes**. Poule de 4 (*rencontre aller et retour*)

C) LES PHASES

Le Championnat Jeunes est organisé en deux Phases.

Il n'y a pas de brulage en Championnat Jeunes

1^{ère} phase : → 6 samedis après-midi pour les Poules de 4

→ 7 samedis pour les **autres Poules**

(voir Calendrier ci-dessus : ❖2-4-A)

Les équipes, premières de chaque Poule, en J3 et en J2 ont OBLIGATION de monter dans la Division supérieure pour la seconde Phase.

2^{nde} phase : → 6 samedis après-midi pour les Poules de 4

→ 7 samedis pour les **autres Poules**

Refonte complète du Championnat.

Toutes les équipes peuvent être recomposées (il n'y a aucun brûlage entre les deux Phases).

❖ **2-5 COMPOSITION DES EQUIPES :**

Les équipes pourront être constituées de deux ou trois Joueurs/ Joueuses.

RAPPEL : Une équipe incomplète est **autorisée à participer** à la rencontre, **même si elle ne comporte que deux Joueurs ou Joueuses**. Dans ce cas, les parties non disputées seront **déclarées perdues**.

❖ **2-6 DEROULEMENT DES RENCONTRES :**

Ce Championnat est organisé sous forme de Journées numérotées de **1 à 7 par phase**

Lors d'une Journée deux équipes d'une même Poule se rencontrent.

Le principe est le même qu'en Championnat Adultes, au cours d'une journée chaque équipe joue une seule rencontre.

Lors d'une Journée, une équipe peut être **exempte ou** bénéficier d'un Forfait de l'équipe adverse, cette équipe n'a pas de rencontre mais doit **OBLIGATOIREMENT** communiquer une composition d'équipe au CDTT62 **et** au Responsable du Championnat Jeunes : **Patrice Warnault**, avant le **MARDI** suivant la rencontre, le non-respect de cette obligation entraine une sanction financière de **40 euros**

Au cours d'une rencontre, les 3 Joueurs ou Joueuses inscrits sur la feuille de rencontre se partagent
les 10 parties (9 simples et un double)

A) Composition Équipe à 3 Joueurs ou Joueuses :

La première équipe de 3 joueurs est désignée **A ; B ; C**

L'équipe adverse de 3 joueurs est désignée **X ; Y ; Z**

L'ordre des parties pour la rencontre d'équipes de 3 Joueurs Joueuses, est le suivant :

AX - BY - CZ - BX - DOUBLE - AZ - CY - BZ - CX – AY

B) Composition Équipe à 2 Joueurs ou Joueuses : Une équipe incomplète est autorisée à jouer.

Dans le cas d'une équipe composée de 2 Joueurs ou Joueuses alors que l'équipe adverse est composée de 3 Joueurs ou Joueuses :

Exemple :

Equipe A incomplète : 1 joueur en **A** et 1 joueur en **B** aucun joueur en **C**.

Equipe X complète : 1 joueur en **X** ; 1 jour en **Y** et 1 joueur en **Z**

Les parties du Joueur « **C** » de l'équipe **A**, non présent sur la feuille de rencontre, sont gagnées par les Joueurs **Z ; Y** et **X** de l'équipe **B**.

Exemple : AX - BY - **CZ Z gagne 1pt** - BX - double - AZ - **CY Y gagne 1pt** - BZ - **CX X gagne 1pt** – AY

En présentant une équipe même incomplète l'équipe **A** n'est pas sous le coup d'un Forfait.

(voir : ♦2-8 –B Les Forfaits)

❖ **2-7 ORGANISATION DES JOURNEES CHAMPIONNAT JEUNES :**

Les rencontres se déroulent les samedi après-midi dès 14h00.

Le Club recevant assure la gestion de la rencontre : **Balles, Feuilles de rencontre et enregistrement des rencontres sur SPID**, il organise également un moment de convivialité (boisson et encas : *jus de fruits, sodas, biscuits, gâteaux...* pour les Joueurs et les Joueuses des **2 équipes**)

Transmission et enregistrement des résultats : Le résultat des rencontres Jeunes dans SPID est à la charge du Club recevant.

Cependant, lorsqu'une équipe est incomplète, l'enregistrement de la feuille de rencontre se complique un peu, pour cela il faut être très vigilant à l'Ordre des parties. (Voir ♦2-6–B Ordre des Parties). Privilégiez l'utilisation de **GIRPE**, la remontée est simplifiée.

Si la rencontre n'est pas renseignée via **GIRPE**, chaque Dirigeant (ou accompagnateur) doit conserver le double des feuilles de rencontres de leurs équipes, elle pourra être exigée en cas de litige.

Les rencontres se disputent sur **deux tables**.

❖ 2-8 MONTEES, FORFAITS ET SANCTIONS

A) LES MONTEES :

A l'issue de la 1^{ère} Phase de la Saison 2026/2027 :

L'équipe terminant 1^{ère} de Poule en J3 et J2 est dans **l'OBLIGATION** de monter en division supérieure dès la 2^{nde} Phase.

B) LES FORFAITS :

Un Forfait sera sanctionné par une amende de **40 euros**.

Une équipe qui déclare Forfait doit **IMPERATIVEMENT** aviser l'équipe adverse **avant le vendredi précédent la rencontre** via le responsable du Club de l'équipe adverse ainsi que le Responsable du Championnat Jeunes **Patrice WARNAULT**.

En cas de manquement à ce point de règlement le Club sera considéré comme « **Forfait non avisé** » et sera sanctionné par une amende de **40 euros** et le Club fautif peut être tenu de **rembourser les frais de déplacement Aller-Retour de l'équipe adverse**, conformément au **barème établi en début de saison** et **aligné sur les tarifs FFTT**.

Dès la 2^{nde} journée de Forfait d'une même équipe, même avisé, l'amende sera majorée et l'équipe sera exclue du Championnat Jeunes.

Majoration du second Forfait : 50 euros et exclusion de l'équipe du Championnat Jeunes

C) LES PENALITES

Une équipe qui aligne un **Joueur/Joueuse non qualifié(e)**, qu'il s'agisse d'un(e) Joueur Joueuse **dépassant la limite de points autorisée** ou d'un **nombre excessif de Cadets en J3**, voit la rencontre **perdue par pénalité** sur le score de **10 à 0** (points-parties) et **0 point-rencontre**.

D) LES SANCTIONS :

Conséquences du non-paiement d'une amende :

Le non-paiement d'une amende avant la fin de la Phase concernée, entrainera l'exclusion de **TOUTES** les équipes Départementales (Adultes et Jeunes) du Club, pour la Phase suivante.

ATTENTION : le règlement sera appliqué à **TOUTES** les équipes et à n'importe quel moment de la Saison :

Exemple : Non-respect de la limite des Classements et / ou des Catégories en rapport avec la Division.

❖ 2-9 JOURNEE DES TITRES :

Il n'y aura plus d'organisation de la « Journée des Titres ».

Attention : En seconde Phase :

Toutes les équipes inscrites en 1^{ère} Phase sont **AUTOMATIQUEMENT** réengagées, en prenant en compte les Montées prévues expliquées en **❖2-8 A**

Seules les équipes qui souhaitent monter en Division supérieure, (autre que celles prévues par le classement de fin de Phase), doivent en informer le Responsable du Championnat Jeunes dès l'ouverture des inscriptions de la Phase suivante.

Lors des nouvelles inscriptions d'équipes, en seconde Phase, les Clubs doivent également signaler dans quelle Division il souhaite engager leurs équipes.

ENGAGEMENT DES EQUIPES

Engagement des Équipes **Phase 1** : Fiche **F10**

1^{ère} phase de la saison **2026 / 2027** Retour avant le **Jeudi 10 septembre 2026 12h00**
Aucune inscription ne sera prise après la date butoir,
au-delà les équipes retardataires seront engagées automatiquement en Phase 2

*** Tarif : 20 € par équipe engagée dès la Phase 1**

Engagement des Équipes **Phase 2** : Fiche **F11**

2^{nde} phase de la saison 2026 / 2027 **Uniquement pour les nouvelles équipes engagées**

***Tarif : 10 € par nouvelle équipe engagée à partir de la Phase 2**

Les Fiches d'inscriptions doivent OBLIGATOIREMENT être envoyées
aux 2 adresses mail suivantes :

patrice.warnault@wanadoo.fr

cdtt@sport62.fr

Responsable du Championnat Jeunes :
Patrice WARNAULT

Président de la CSD :
Emmanuel MACHON



cdtt@sport62.fr
<https://cd62tt.blog>
Comité Départemental du Pas-de-Calais
De Tennis de Table
Maison des Sports du Pas-de-Calais
9 rue Jean BART - 62143 ANGRES
☎ : 03 21 72 67 34

